

Paris, le 19 septembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dominique BUSSEREAU, Président de l'ADF

s'exprime à Vannes

à l'occasion du 126^{ème} Congrès national des sapeurs-pompiers de France

A l'occasion du 126^{ème} congrès national de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, Dominique BUSSEREAU, Président de l'ADF est intervenu ce jeudi 19 septembre en conclusion d'une rencontre sur le secours d'urgence aux personnes.

Renouvelant la reconnaissance des élus pour l'engagement quotidien des sapeurs-pompiers, au terme d'une saison estivale particulièrement marquée par les incendies de forêt, il s'est exprimé sur l'avenir des services d'incendie et de secours.

Forts de 40 500 sapeurs-pompiers professionnels civils et militaires, de 195 000 sapeurs-pompiers volontaires et de 11 200 personnels administratifs techniques et spécialisés, ces services sont le socle d'un dispositif national de sécurité civile robuste. Mais confrontés à une augmentation croissante des missions de secours d'urgence aux personnes qui représentent aujourd'hui 84% de leur activité opérationnelle, ils partagent la pression à laquelle sont soumis les services hospitaliers et qui met en tension l'ensemble du dispositif de secours d'urgence.

Pour les Départements qui financent les SDIS à hauteur de 58%, il est nécessaire de garantir les conditions d'exercice de ce service de secours au cœur des territoires par une meilleure coordination des différents acteurs. C'est pourquoi l'Assemblée des Départements de France appelle à une réforme profonde du secours d'urgence aux personnes et à la mise en place rapide du numéro unique de réception des appels d'urgence 112, en lien avec la mise en place du service d'accès aux soins annoncée le 09 septembre dernier par la ministre des solidarités et de la santé.

Elle réitère enfin son attachement à la préservation de l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires et à la mise en place de mesures fortes protégeant les sapeurs-pompiers contre des agressions toujours trop nombreuses et absolument intolérables.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents de 103 collectivités adhérentes, dont 96 Départements et 7 collectivités territoriales à compétences départementales.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.